

HONORAIRES TRANSACTION

Maisons et appartements	
Jusqu'à 50 000 Euros	Tarif forfaitaire 5000 € TTC
De 50 001 Euros à 100 000 Euros	8% TTC du prix de vente
De 100 001 Euros à 200 000 Euros	7% TTC du prix de vente
Au-delà de 200 000 Euros	6% TTC du prix de vente

NB : Lors des transactions viagères ce tarif s'applique sur la valeur vénale du bien

Terrains et commerces	10% TTC du prix de vente
-----------------------	--------------------------

HONORAIRES DE GESTION

Appartements et maisons	6 à 8% HT basé sur le loyer charges comprises
Garage	10% TTC basé sur le loyer charges comprises
Renouvellement de bail	350 € TTC locataire
Garantie des loyers impayés totale et illimitée uniquement sur les locaux à usage d'habitation	3% TTC du Loyer charges comprises

HONORAIRES DE LOCATION

Recherche et Mise en place du Locataire	20 € du m ² répartis à parts égales entre le locataire et le bailleur
Etat des lieux	6 € du m ² répartis à parts égales entre le locataire et le bailleur
Local commercial 3/6/9 (bail et état des lieux compris)	12 % TTC d'un loyer triennal
Location garage	500€ répartis à parts égales entre le propriétaire et le locataire



Achat - Vente - Location

SARL au capital de 7 500 € - 443 453 394 R.C.S. Antibes - Carte Professionnelle : Transaction et Gestion CPI 06062015000001664 délivrée par la CCI Nice-Côte d'azur - Garantie : SOCAF, 26, rue de Suffren 75015 PARIS. Transactions sans détention de fonds - Banque : BPCA Méditerranée - Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante.